

Cultures & Conflits

33-34 (printemps-été 1999) Les anonymes de la mondialisation

Saskia Sassen

La métropole : site stratégique et nouvelle frontière (Partie 1)

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Saskia Sassen, « La métropole : site stratégique et nouvelle frontière (Partie 1) », *Cultures & Conflits* [En ligne], 33-34 | printemps-été 1999, mis en ligne le 16 mars 2006, consulté le 12 septembre 2016. URL : http://conflits.revues.org/352

Éditeur : Centre d'études sur les conflits http://conflits.revues.org

http://www.revues.org

Document accessible en ligne sur :

http://conflits.revues.org/352

Document généré automatiquement le 12 septembre 2016. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Creative Commons License

Saskia Sassen

La métropole : site stratégique et nouvelle frontière (Partie 1)

- La métropole : site stratégique et nouvelle frontière ¹
- 2 Saskia SASSEN².
- 3 Introduction
- À chaque fois qu'au cours de sa longue histoire l'économie du monde a franchi une nouvelle étape, les conditions particulières qui ont rendue possible cette nouvelle étape ont été l'objet d'un questionnement. Pour ce qui est de la période contemporaine, l'une de ses principales caractéristiques est le rôle croissant joué par les technologies de l'information qui, en facilitant la circulation des capitaux et en les rendant plus disponibles finissent par réduire le contrôle exercé par les États sur des secteurs clé de leurs économies. Le cas des entreprises de pointe du secteur de l'information, c'est-à-dire celles de la finance et du conseil, illustre bien cette situation. En effet, ces entreprises ont tendance à évoluer dans un espace économique ³. indépendant des États tandis que leurs produits circulent avec une extrême facilité, voire même instantanément, d'un bout à l'autre de la planète.
- Dans leur majorité, les représentations qui sont faites aujourd'hui de la mondialisation de 5 l'économie mettent en valeur les trois aspects suivants : l'hypermobilité, les communications à l'échelle planétaire et la perte de sens des notions de lieu et de distance. L'existence d'un système économique planétaire est de plus en plus souvent perçue comme un fait établi qui ne serait que l'expression de la puissance des entreprises multinationales combinée à la possibilité de communiquer à l'échelle planétaire. Pourtant, les moyens qui permettent d'entreprendre des activités d'envergure mondiale, de les coordonner et de les contrôler - moyens que les nouvelles technologies de l'information et la puissance des entreprises multinationales mettent en œuvre - doivent eux-mêmes être produits. En soulignant l'importance de la production de ces moyens, nous mettons en lumière un aspect souvent négligé du rôle, désormais bien connu, joué par la puissance des entreprises multinationales et par les nouvelles technologies. L'accent est mis ainsi sur l'ensemble des pratiques qui constituent ce que nous appelons la mondialisation de l'économie ou encore le contrôle à l'échelle mondiale. Plus précisément, ces pratiques consistent, d'une part à créer et à reproduire les structures organisationnelles et les méthodes de gestion d'un système productif d'envergure planétaire et, d'autre part, à mettre en place un marché mondial des capitaux, le tout dans un contexte de concentration économique. En mettant l'accent sur le rôle de ces pratiques nous référons dans l'analyse de la 6 mondialisation de l'économie aux notions de lieu et de processus de production. Force est de constater que ces deux notions sont le plus souvent laissées de coté, les analyses privilégiant généralement l'hypermobilité des capitaux et la puissance des entreprises multinationales. L'intérêt que nous portons aux notions de lieu et de processus de production ne signifie pas cependant que nous remettions en question le rôle central joué par l'hypermobilité et par le pouvoir. Bien au contraire, il permet de mettre en évidence qu'une grande part des ressources nécessaires au bon déroulement d'activités économiques d'envergure mondiale ne possèdent justement pas cette faculté de circuler avec une extrême facilité et plus encore qu'elles sont étroitement imbriquées dans des lieux tels que ces villes que j'ai baptisées « métropoles mondiales »4 ou des zones franches.
- Par ailleurs, en montrant comment les processus à l'œuvre dans la mondialisation sont, au moins en partie, enchevêtrés dans des territoires contrôlés par des États ⁵, nous introduisons de nouvelles variables dans les travaux que suscitent aujourd'hui la mondialisation de l'économie et la diminution de l'influence de l'État en matière de réglementation. En d'autres termes, nous rendons compte du fait que la dualité générée par les concepts d'espace national et d'espace mondial qui est considérée comme un donné sans être au préalable discuté dans de nombreuses analyses de la mondialisation de l'économie ne permet pas d'appréhender correctement l'espace dans lequel se déroulent l'essentiel de ces nouveaux

processus économiques indépendants des États. Cette dualité suggère en effet l'existence de deux espaces qui s'exclueraient l'un l'autre ; le second commencerait là où le premier finirait. L'un des principaux objectifs de cet article sera de montrer que cette « opposition » est sans fondement ; en effet, tout ce qui relève d'une activité mondiale s'enracine nécessairement dans des lieux bien précis ainsi que dans des dispositifs institutionnels dont un grand nombre, pour ne pas dire la majorité, relèvent de territoires placés sous le contrôle d'un État.

- De plus, en reconstituant la géographie de tous les lieux qui participent au processus de mondialisation, il nous sera possible de mettre en lumière le rôle de tous ceux, personnes, travailleurs, communautés, dont le travail est impliqué dans ce processus et notamment le rôle des nombreuses cultures autres que les cultures d'entreprise, qui sont à l'œuvre dans le monde du travail.
- La première partie de cet article sera consacrée à la place qu'occupent les deux concepts de lieu et de processus de production dans les analyses qui sont faites de l'économie-monde. La deuxième partie postulera que l'ensemble des processus qui font la mondialisation sont à l'origine d'une nouvelle géographie qui repose sur les concepts de centre et de périphérie. Dans la troisième et dernière partie enfin, j'envisagerai les métropoles mondiales comme des carrefours où les différentes évolutions que nous avons évoquées précédemment convergent et donnent naissance à de nouveaux enjeux de pouvoir.
- 10 Les concepts de lieu et de processus de production au sein de l'économie-monde
- Le phénomène de mondialisation peut être déconstruit comme suit : des lieux stratégiques, dans lesquels les processus à l'œuvre dans la mondialisation prennent leurs racines, et des relations qui relient ces lieux entre eux. Les lieux en question comprennent les zones franches et les paradis fiscaux ainsi que les métropoles mondiales bien que le cas de ces dernières soit beaucoup plus complexe. L'ensemble de ces lieux donne naissance à une nouvelle géographie qui appartient en propre au phénomène de mondialisation et met en évidence le fait que ce phénomène est loin d'embrasser le monde entier⁶. De plus, cette géographie est une géographie en mouvement, qui a évolué au cours des dernières siècles et particulièrement au cours des dernières décennies et à laquelle il convient désormais d'ajouter le cyberespace ⁷.
- Par ailleurs, cette géographie de la mondialisation est soumise à deux dynamiques : une dynamique de dispersion et une dynamique de centralisation ; notons que ce n'est que récemment que cet aspect de la géographie de la mondialisation a commencé à acquérir une légitimité⁸.
- 13 D'un point de vue spatial, nous assistons à une très forte dispersion des activités économiques, souvent associée au phénomène de mondialisation, et ce au niveau des grandes villes, comme au niveau des États ou au niveau planétaire; cette dispersion est à l'origine d'une demande de territoires d'un genre nouveau, à savoir des lieux concus pour centraliser l'ensemble des activités de direction et de contrôle. Et de fait, dans un environnement économique comme le nôtre, qui se caractérise par une tendance à la concentration, que ce soit en termes de contrôle des activités, de propriété des moyens de production ou de partage des bénéfices, la dispersion dans l'espace des activités économiques, facilitée par l'essor des technologies de la communication, se traduit par une forte croissance de toutes les fonctions centralisées⁹. En effet, les marchés, qu'ils soient nationaux ou mondiaux, et de manière générale toutes les organisations d'envergure mondiale ont besoin de ces lieux pour que le travail spécifique qu'implique le processus de mondialisation puisse s'effectuer¹⁰. Les entreprises du secteur de l'information elles-mêmes ont besoin d'une importante infrastructure matérielle, notamment au niveau des nœuds stratégiques où est concentrée une très forte quantité d'équipements ; il nous faut donc bien faire la distinction entre d'une part, la capacité d'avoir recours à des transmissions de données, ou à des communications, à l'échelle planétaire et, d'autre part, les moyens matériels qui rendent possible ces communications. En définitive, même les entreprises les plus en pointe dans le secteur de l'information ont des processus de production qui sont, au moins pour partie, inscrits géographiquement, y compris lorsque les produits issus de ces processus sont caractérisés par leur hypermobilité; cette inscription géographique s'explique par la complexité des combinaisons de ressources que nécessitent ces processus de production.

- L'un des principaux objectifs de mon travail a été de considérer les métropoles comme les lieux où se réalise aujourd'hui la production des entreprises de pointe du secteur de l'information et de faire apparaître l'infrastructure en termes d'activités, d'entreprises et d'emplois sans laquelle cette économie de grandes entreprises à l'avant-garde du progrès ne saurait fonctionner¹¹. Généralement, les entreprises de ce secteur sont caractérisées par l'hypermobilité de leurs produits et par le haut niveau d'expertise de leurs cadres ; en revanche, elles sont rarement caractérisées par leurs processus de production ou par l'infrastructure en termes d'équipements et d'emplois peu qualifiés que nécessitent ces processus et qui font pourtant partie intégrante de leurs activités. Une étude minutieuse de l'économie de ces métropoles produisant essentiellement des services souligne l'extraordinaire articulation qui existe entre les différents secteurs d'activité, les entreprises et un ensemble d'emplois dont on pourrait penser a priori qu'ils ont peu à voir avec ce type d'économie où règnent les services financiers et autres services à forte valeur ajoutée. Or il s'avère au contraire que ces emplois remplissent toute une série de fonctions nécessaires au fonctionnement de ce type d'économie mais aussi qu'ils sont soumis à une stricte segmentation sur la base de critères sociaux, de critères de rémunération et aussi souvent de critères « raciaux » ou « ethniques » 12.
- Une bonne part des emplois qui assurent le fonctionnement quotidien des vastes ensembles qui abritent les entreprises produisant des services de pointe, parmi lesquels la finance règne en maître, sont des emplois mal payés où le travail manuel joue un rôle essentiel et beaucoup d'entre eux sont occupés par des femmes ou par des immigrés. Bien que ces personnes et ces formes de travail ne soient jamais reconnues comme faisant partie intégrante de l'économiemonde, il s'avère qu'elles sont bien l'un des constituants de cette infrastructure en termes d'emplois qui est nécessaire à la mise en place et à la gestion du système économique mondial, à l'inclusion d'une de ses formes les plus avancées qu'est la finance internationale¹³. Et en effet, il est beaucoup plus aisé d'identifier le fleuron des grandes entreprises ces immenses tours qui imposent une image d'elles-mêmes reposant sur leur savoir-faire d'ingénieurs, leur précision et leur technè , comme la composante nécessaire au bon fonctionnement de ce système économique de pointe plutôt que de se préoccuper par exemple des camionneurs, ou de toute autre catégorie de travailleurs produisant des services pour le secteur industriel et qui sont pourtant tout aussi nécessaires¹⁴.
- Nous constatons donc qu'une dynamique de valorisation est à l'œuvre qui a pour effet d'accroître considérablement et très rapidement l'écart entre les secteurs de l'économie qui sont dévalorisés et ceux qui, au contraire, sont valorisés ou, pour être plus exact, dont la valeur est très largement surestimée.
- Une nouvelle géographie faite de centres et de périphéries

14

18

La montée en puissance des entreprises du secteur de l'information et la croissance de l'économie-monde, toutes deux étroitement imbriquées, ont contribué à donner naissance à une nouvelle géographie qui repose sur les concepts de centre et de périphérie. Certes cette nouvelle géographie reproduit pour part des inégalités déjà existantes, mais elle est aussi le produit d'une dynamique qui est propre à cette forme particulière de croissance économique que nous connaissons aujourd'hui. C'est une géographie qui peut se présenter sous des aspects très divers et qui se manifeste dans toutes sortes de contextes, depuis la répartition des équipements nécessaires aux télécommunications jusqu'à la structure même de l'économie ou encore celle du marché de l'emploi. D'un côté, les métropoles mondiales concentrent une part de plus en plus gigantesque du pouvoir économique tandis que de l'autre, les anciennes villes industrielles connaissent un déclin massif ; des investissements très importants en matière d'immobilier et de télécommunications sont réalisés dans le cœur des métropoles mondiales ou dans leurs centres d'affaires, mais les quartiers « populaires » de ces mêmes métropoles mondiales et des villes en général manquent cruellement d'équipements ; dans les grandes entreprises, les rémunérations des personnes ayant un niveau d'études élevé atteignent des sommes record, celles des personnes peu ou moyennement qualifiées, au contraire, chutent. Les entreprises de services financiers génèrent des bénéfices considérables, les entreprises industrielles, elles, ont du mal garder la tête hors de l'eau.

Parmi les nouvelles géographies construites à l'échelle planétaire autour du concept de centre, celle qui s'impose d'emblée est celle qui relie entre eux les carrefours internationaux, les grandes places financières et les principaux centres d'affaires, à savoir : New York, Londres, Tokyo, Paris, Francfort, Zurich, Amsterdam, Los Angeles, Sydney et Hong-Kong entre autres auxquels s'ajoutent désormais des métropoles telles que Bangkok, Taipei, São Paulo et Mexico. Du fait du rôle joué par les marchés financiers, par le commerce des services et par les investissements, le volume des échanges entre ces métropoles a énormément augmenté, à un point tel que les ordres de grandeur en ont été complètement bouleversés¹⁵. Dans le même temps, les inégalités en matière de ressources stratégiques et d'activités économiques entre les métropoles mondiales et les autres villes de leurs pays respectifs se sont creusées brutalement¹⁶. Autour de ces villes organisées hiérarchiquement à l'échelle planétaire comme à l'échelle régionale, on trouve un vaste territoire de plus en plus détaché du centre et de plus en plus tenu à l'écart de ces processus économiques dont on considère qu'ils alimentent la croissance de l'économie-monde. Déjà, de grandes villes industrielles et de grandes villes portuaires ont perdu les fonctions qui leur étaient autrefois dévolues et ont amorcé leur déclin, et ce dans des pays aux économies peu développées aussi bien que dans les pays les plus avancés économiquement. On observe un phénomène comparable en ce qui concerne la valeur conférée aux différents types de travail : la valorisation excessive des services à forte valeur ajoutée et du travail des cadres a pour conséquence de stigmatiser les « autres » types d'activités économiques et avec elles les personnes qu'elles emploient, considérées désormais comme inutiles ou tout au moins comme ne relevant pas d'une économie de pointe. Cette distinction entre ce qui participe et ce qui ne participe pas à la nouvelle économie-monde prend aussi d'autres formes. Par exemple, l'analyse classique du processus de mondialisation considère que les entreprises établies à l'étranger ont donné naissance d'une part à une classe de personnes très qualifiées, habituées à travailler hors de leur pays d'origine et, d'autre part, à des milieux d'affaires très internationalisés. En revanche elle ne prend en compte, ni l'existence d'un marché international des emplois faiblement rémunérés, qu'il s'agisse de ceux du secteur tertiaire ou bien encore de ceux dans lesquels le travail manuel est prédominant, ni l'existence de milieux d'affaires internationalisés au sein des communautés constituées par les populations immigrées. Et de fait, ces processus continuent de faire l'objet de discours en termes de phénomènes d'immigration, discours qui par ailleurs trouve sa source dans une période historique antérieure.

19

20

21

22

On voit donc que certaines manifestations du processus de mondialisation ou de phénomènes indépendants des États ne sont pas reconnues comme telles ou tout au moins qu'elles font l'objet d'un débat. Le phénomène d'immigration en est un exemple, et avec lui, les nombreuses et diverses communautés de travailleurs qui dans les métropoles sont issues de cetteimmigration et dont l'activité se trouve souvent recouverte par les notions d' « économie ethnique » ou d' « économie informelle ». Il semble cependant qu'une bonne part des phénomènes que nous appréhendons encore en recourant au vocabulaire utilisé pour décrire les phénomènes d'immigration ou le caractère « ethnique » sont en réalité des ensembles de processus liés d'une part aux effets de la mondialisation sur l'économie, la culture et la construction de l'identité et, d'autre part à une segmentation du marché du travail reposant de plus en plus sur des critères « raciaux » ; la conséquence de cette segmentation est que les processus de production qui sont l'œuvre des communautés issues de l'immigration ne sont pas reconnus comme participant à la mise en place de cette fameuse économie de l'information, mondialisée et extrêmement performante. L'immigration et le caractère ethnique sont catégorisés comme ne pouvant produire que « autre chose ». Il est possible cependant de les appréhender comme un ensemble de processus qui ont pour effet d'inscrire géographiquement les composantes de la mondialisation, de créer des marchés du travail internationaux et de déraciner des cultures venues du monde entier pour les reimplanter ailleurs ; l'immigration et le caractère ethnique deviennent ainsi l'un des fondements du processus de mondialisation à côté de l'internationalisation du capital¹⁷.

La partie suivante montrera comment ces nouveaux processus de valorisation et de dévalorisation se produisent et quelles inégalités ils font naître.

Notes

- 1 Traduit de l'américain par Georgina et Thierry Ruyer
- 2 Saskia Sassen est professeur de sociologie à l'Université de Chicago et « Centennial Visiting Professor » à la London School of Economics. Il est par ailleurs membre du Council on Foreign Relations et « fellow » de l'American Bar Foundation.
- 3 N.D.T.: l'auteur parle ici de « space economy ».
- 4 N.D.T.: l'auteur parle ici de « global cities ».
- 5 N.D.T.: l'auteur parle ici de « national territories ».
- 6 . À ce sujet, il est intéressant de se référer à Robertson qui lorsqu'il évoque « la condition humaine planétaire » (a) se représente le monde comme un seul lieu. J'aimerais ajouter cependant que le phénomène de mondialisation est aussi la source de phénomènes de différenciation ; mais ces nouvelles catégories de différences ont peu de choses à voir avec des catégories telles que celles relevant du tempérament, de la culture ou de l'ensemble des caractéristiques d'une nation. Prenons l'exemple de l'univers des grandes entreprises aujourd'hui : s'il possède bien sa propre géographie à l'échelle planétaire, celle-ci ne couvre pas pour autant l'intégralité de la surface du globe. Les espaces qu'elle occupe ont des contours très précis et sont très structurés. Par ailleurs cet univers des grandes entreprises se distingue très nettement des segments qu'occupent les autres acteurs de l'économie, que ce soit à l'échelle locale, par exemple dans une métropole comme New York, ou à l'échelle d'un État. On observe donc, d'une part un phénomène d'homogénéisation autour de critères imperméables aux différences nationales et, d'autre part, un phénomène de différenciation très marqué qui se déroule à l'intérieur même des espaces nationaux. (a) N.D.T. : Robertson utilise l'expression « global human condition ».
- 7 Pour des raisons historiques qu'il nous faut rappeler ici, les notions recouvertes par les adjectifs « international » et « mondial » font l'objet de conceptions différentes. Le processus d'internationalisation de l'économie est souvent perçu comme un processus se déroulant dans les pays du centre et étroitement lié au pouvoir exercé par les entreprises multinationales, ou autrefois par les entreprises coloniales. Les économies d'un grand nombre des pays de la périphérie cependant sont elles-mêmes très internationalisées et ce en raison d'une part du fort taux d'investissements étrangers dans l'ensemble de leurs secteurs d'activité et d'autre part en raison d'une forte dépendance vis-à-vis des marchés internationaux pour leur approvisionnement en devises fortes. Les pays du centre quant à eux ont l'avantage stratégique d'héberger un grand nombre d'entreprises et de marchés capables d'agir à l'échelle du globe ; ils possèdent le pouvoir et les moyens nécessaires pour coordonner et contrôler des activités a l'échelle planétaire. Il est clair que la forme que prend l' « international » dans les pays du centre est sensiblement différente de celle qu'il prend dans les pays de la périphérie.
- 8 À ce sujet, voir Sassen Saskia, The global city: New York, London, Tokyo, Princeton, N. J., Princeton University Press, 1991.
- 9 Sur un plan plus conceptuel, il serait intéressant de se poser la question suivante : l'espace économique d'un système caracterisé par une forte tendance à la concentration peut-il se passer de points d'ancrage ayant une réalité physique ? Ou encore : le pouvoir, et dans notre cas le pouvoir économique, a-t-il nécessairement des relais dans l'espace ?
- 10 Voir Sassen Saskia, The global city: New York, London, Tokyo, op. cit., notamment les chapitres 2 à 5. J'y explique comment je considère que l'ensemble des services destinés aux entreprises (b), et plus particulièrement ceux qui relèvent de la finance ou du conseil, produisent les éléments de base en matière d'organisation qui sont nécessaires à la mise en place et à la gestion de systèmes économiques d'envergure mondiale. Ces services destinés aux entreprises sont des biens intermédiaires, c'est-à-dire des biens dont d'autres entreprises se portent acquéreurs. On les trouve dans les domaines de la finance, du droit, de la gestion, de l'innovation, du développement, du design, de l'administration, de la gestion du personnel, des technologies de production, de la maintenance, des transports, des communications, de la distribution de gros, de la publicité, du nettoyage, de la sécurité et du stockage. Certains des principaux services destinés aux entreprises peuvent aussi être destinés aux particuliers ; c'est le cas des secteurs de l'assurance, de la banque, des services financiers, de l'immobilier, du conseil juridique, de l'expertise comptable et des associations professionnelles. (b) N.D.T.: l'auteur parle ici de « producer services ».

11 Le recours à cette méthodologie permet de surmonter un problème qui se pose dans les études consacrées aux phénomènes économiques contemporains et qui est celui de l'unité du champ d'analyse. Le champ ouvert par la notion d' « économie nationale » n'est plus pertinent dès que cette économie devient très internationalisée. Quant à celui ouvert par la notion d' « économie planétaire », il est trop vaste pour qu'une recherche empirique suffisamment précise puisse y être menée. En revanche des métropoles telles que New York ou Londres dont le caractère international est particulièrement prononcé offrent un cadre assez restreint pour permettre d'observer de très près les processus à l'œuvre dans le phénomène de mondialisation sans cependant rien perdre de leur diversité ni de leurs aspects souvent contradictoires. Il devient ainsi possible d'apporter un début de réponse aux questions sur la nécessité de différencier les notions de culture, d'international et de mondial, questions qui ont été soulevées par King Anthony D. dans son ouvrage : Urbanism, Colonialism and the World Economy. Culture and Spatial Foundations of the World Urban System, The International Library of Sociology, Routledge, Londres, 1990.

12 En ma qualité d'économiste politique j'ai été amenée en étudiant ces questions à travailler au sein de plusieurs systèmes de représentations ; aussi m'a-t-il fallu concevoir de nouveaux espaces à leurs intersections. Il arrive en effet qu'au cours d'une démarche analytique deux systèmes de représentation viennent à se chevaucher. Mais le plus souvent, les nouveaux espaces qui devraient être le fruit de ces moments de la démarche analytique sont passés sous silence ou sont absents. La question est donc de savoir ce qui se joue dans ces espaces et plus précisément, quelles opérations analytiques, sémantiques ou de pouvoir y sont à l'œuvre. J'appelle « régions analytiques intermédiaires » (c) l'un de ces types d'espaces à l'intersection de deux systèmes de représentation. Ces espaces en effet sont constitués par des zones de discontinuité où ces dernières trouvent un domaine au lieu de se réduire à une simple ligne de partage. Une grande partie du travail que j'ai consacré aux métropoles et à la mondialisation de l'économie a consisté à mettre en lumière ces zones de discontinuité puis, au moyen d'une démarche analytique, à les constituer en régions intermédiaires plutôt que de les envisager comme des lignes de partage. Un domaine voit ainsi le jour au sein duquel les zones de discontinuités peuvent retrouver un statut en termes d'opérations économiques qui ne soit pas exclusivement fonction de chacun des espaces qui les délimitent, à savoir un simple statut de ligne de partage ; ce nouveau statut des zones de discontinuité est en fait principalement fonction de la discontinuité elle-même, l'idée étant de montrer que les zones de discontinuité font partie intégrante du système économique. (c) N.D.T. : l'auteur parle ici d' « analytic borderlands ».

13 J'ai recours pour mener ce genre de recherche à un outil méthodologique particulièrement efficace que j'ai baptisé « réseaux de répartition et de mise en place des opérations économiques » (d). Ces réseaux me permettent de traquer les activités économiques jusque dans des domaines situés au-delà des espaces de plus en plus restreints constitués par les représentations classiques de « l'économie de pointe » et ainsi d'envisager des passages entre des espaces socio-culturels discontinus. (d) N.D.T. : l'auteur parle ici de « circuits for the distribution and installation of economic operations ».

14 Cette différence de traitement peut être illustrée par l'exemple suivant : en 1987 se produit la première crise boursière majeure après des années de croissance soutenue ; dans la presse, de nombreux articles firent état de la hausse brutale et massive du chômage parmi les personnes travaillant à Wall Street dont les rémunérations étaient particulièrement élevées. En revanche il n'y eut aucun écho de cette autre crise de l'emploi que connaissait simultanément Wall Street et qui elle, frappa le milieu des secrétaires et l'ensemble des milieux ouvriers. Cette seconde crise eut des effets très localisés, par exemple dans le nord de Manhattan où réside la communauté originaire de République dominicaine qui fournit une bonne part du personnel de ménage de Wall Street.

15 Cf. Noyelle T., Dutka A. B., International Trade in Business Services: Accounting, Advertising, Law and Management Consulting, Ballinger Publishing, Cambridge, États-Unis, 1988; Knox Paul L., Taylor Peter J. (eds.), World Cities in a World-System, Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni, 1995. Cette intensification des échanges a-t-elle contribué à l'apparition de systèmes urbains indépendants des États? La réponse à cette question est sujet à débat. On observe cependant les phénomènes suivants: la croissance qu'ont connu les marchés mondiaux de produits financiers et de services à forte valeur ajoutée, le besoin de réseaux de services d'envergure planétaire en raison de la forte progression

des investissements internationaux, la perte d'influence des États dans le domaine de la réglementation de l'économie au niveau international et parallèlement la montée en puissance de nouvelles institutions telles que les marchés mondiaux ou les centres de décision des grandes entreprises ; ces phénomènes témoignent de l'existence de dispositifs économiques indépendants des États mais tout de même implantés dans plusieurs d'entre eux. Par ailleurs ces métropoles ne cherchent pas exclusivement à se prendre des parts de marché les unes aux autres bien que cette concurrence entre elles soit souvent réaffirmée ou simplement tenue pour acquise ; il existe en effet une division du travail entre les métropoles de nombreux pays, et à cet égard, il est légitime de parler d'un système-monde, qu'illustre par exemple le secteur de la finance, et non plus seulement d'un système mondialisé (e). Dès lors il est possible de parler de la mise en place, ou tout au moins de l'émergence d'un système urbain indépendant des États. (e) À ce sujet, voir Sassen Saskia, The global city : New York, London, Tokyo, op. cit., notamment les chapitres 1 à 4.

16 Il faut signaler cependant que l'attrait qu'exercent les marchés mondiaux sur les métropoles mondiales remet en question les relations que ces dernières entretiennent avec leur État-nation ou avec la région alentour mais aussi le reste de leur structure économique et sociale. Les métropoles ont toujours été très intégrées au tissu économique de leurs régions respectives dont elles reflétaient d'ailleurs souvent les particularités. Aujourd'hui cependant, les métropoles qui occupent une position stratégique au sein de l'économie-monde tendent à prendre des distances avec les régions en question. Notons par ailleurs que ce constat va à l'encontre d'une proposition communément admise par la recherche universitaire sur les systèmes urbains, à savoir que ces systèmes sont les lieux privilégiés de l'intégration des économies régionale et nationale.

17 J'ai essayé de montrer dans un autre travail comment, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, des conditions toutes particulières ont présidé à la reprise des déplacements de populations immigrées et de réfugiés ainsi qu'à l'apparition de nouveaux flux migratoires. J'ai cherché notamment à mettre en lumière le fait que les formes prises par l'internationalisation du capital pendant cette période ont poussé de nombreuses personnes à quitter leur pays et ont ainsi jeté des passerelles entre les pays d'émigration et les États-Unis. Le recours à des politiques de développement d'inspiration occidentale allant du passage d'une agriculture de petits cultivateurs à une agriculture d'exportation jusqu'à l'occidentalisation du système éducatif a contribué à la création de flux migratoires à l'échelle régionale, nationale ou internationale. Dans le même temps, les anciennes puissances coloniales européennes ont mis en place des réseaux dans le cadre de leurs administrations et de leurs politiques commerciales et de développement puis, sous le règne de la pax americana, ces réseaux ont pris la forme d'investissements directs de l'étranger, de zones franches et de guerres au nom de la démocratie ; or si les passerelles que ces réseaux ont bâties ont pu être empruntées par les flux de capitaux, d'informations et de cadres pour se rendre du centre vers la périphérie, il me semble qu'ils ont tout aussi bien pu être empruntés par les flux de populations cherchant à émigrer (f). Dans le même ordre d'idées, il est intéressant de se référer à l'article Hall S., « The Local and the Global: Globalization and Ethnicity », in King Anthony D. (ed.), Culture, Globalization and the World-System: Contemporary Conditions for the Representation of Identity. Current Debates in Art History 3, Department of Art and Art History, Binghamton, State University of New York, 1991. L'auteur décrit l'arrivée massive en Grande-Bretagne de populations immigrées venues du Commonwealth dans la période qui a suivi la fin de la deuxième guerre mondiale ; il y explique notamment que l'Angleterre et l'art de vivre des Britanniques avaient une telle influence dans sa Jamaïque natale que ses habitants avaient le sentiment que Londres était leur capitale et qu'ils finiraient tous par aller y vivre un jour ou l'autre. Cette présentation des flux migratoires de l'après deuxième guerre mondiale souligne l'influence que continuent d'exercer la colonisation et les formes de domination qui lui ont succédé sur les principaux processus à l'œuvre dans la mondialisation, particulièrement ceux qui lient pays d'émigration et pays d'immigration. Il n'est donc pas possible de considérer les principaux pays d'immigration comme de simples témoins qui ne seraient pas impliqués ; la mesure de leur responsabilité cependant varie selon les États et selon les époques. (f) À ce sujet voir mon ouvrage paru en 1988.

Pour citer cet article

Référence électronique

Saskia Sassen, « La métropole : site stratégique et nouvelle frontière (Partie 1) », *Cultures & Conflits* [En ligne], 33-34 | printemps-été 1999, mis en ligne le 16 mars 2006, consulté le 12 septembre 2016. URL : http://conflits.revues.org/352

Droits d'auteur

Creative Commons License

Ce texte est placé sous copyright de Cultures & Conflits et sous licence Creative Commons.

Merci d'éviter de reproduire cet article dans son intégralité sur d'autres sites Internet et de privilégier une redirection de vos lecteurs vers notre site et ce, afin de garantir la fiabilité des éléments de webliographie. » (voir le protocole de publication, partie « site Internet » : http://www.conflits.org/index2270.html).

Entrées d'index

Mots-clés: économie politique, flux, mobilité, frontières